

FICHE DE POSTE		
IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PEP MG - 0130580K
	INTITULE DU POSTE	Enseignant en école innovante – « Marseille en grand »
	NOM DE L'ECOLE	E.P.PU LOUBIERE
	CIRCONSCRIPTION	MARSEILLE LONGCHAMP
	TITRE DU PROJET	Les arts vecteurs de langages
	THEMATIQUES CONCERNEES	Arts et culture
PROFIL DU POSTE	DESCRIPTION DU PROJET	Le projet met en avant la pratique des arts au service des apprentissages fondamentaux et le renforcement du PEAC de l'élève de la PS au CM2 dans le cadre de différents partenariats. La mise en œuvre d'une organisation pédagogique prend appui sur un décloisonnement centré sur les besoins des élèves dans l'acquisition des fondamentaux. L'outil numérique est un moyen pédagogique pour renforcer le lien et la communication avec les familles.
	MISSIONS	- Enseigner dans tout niveau de classe de l'école dans le respect du projet d'école dont le volet innovant portant sur une/des thématique(s) spécifique(s)
	FONCTIONS	 Exercer son action dans le cadre du référentiel de compétences des métiers du professorat (arrêté du 01/07/23). Contribuer à la mise en œuvre du projet d'école en respectant ses spécificités Participer activement à la mise en œuvre du volet innovant du projet d'école qui s'intègre dans le cadre d'une ou des thématique(s) spécifique(s) retenue(s) au titre de « Marseille en grand »
	COMPETENCES	 Mobiliser ses connaissances dans les domaines artistiques Posséder une grande capacité à travailler en équipe Mobiliser son aisance à communiquer Maitriser les outils numériques
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS	- Une appétence pour les domaines artistiques serait un atout
	MODALITES DE CANDIDATURE A LA COMMISSION DE RECRUTEMENT	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS en y accédant par le portail ESTEREL : https://appli.ac-aix-marseille.fr
		Les modalités complémentaires sont précisées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.
	NOMINATION	Participation obligatoire au mouvement intra-départemental via l'applicatif MVT1D et affectation à titre définitif au barème conditionnée à l'obtention d'un avis favorable de la commission de recrutement.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1er degré.
	CONTACTS	- IEN de la circonscription : ce.0130284z@ac-aix-marseille.fr - Direction de l'école : ce.0130580k@ac-aix-marseille